

LE 6 DÉCEMBRE 2023

Mémoire de la Ville de Montréal

Présenté au:

**Comité des transports, infrastructures et
collectivités de la Chambre des
communes | Étude sur les trains à grande
fréquence (TGF)**

Table des matières

Introduction.....	2
Un atout pour la mobilité.....	2
Un accès au centre-ville à prioriser.....	3
Une connexion avec l'aéroport de Montréal.....	4
Un levier au développement économique.....	4
Une nécessité d'intégration des plus harmonieuses avec le milieu.....	4
L'importance d'avoir une gouvernance efficace.....	5
Conclusion.....	6
Rappel des recommandations.....	6

Introduction

Le projet de train à grande fréquence (TGF) en est à ses balbutiements, mais laisse présager de forts impacts positifs pour l'Est du Canada. Par ailleurs, la Ville de Montréal souhaite que ce projet soit un mode structurant de transport très performant s'apparentant plutôt à un train à grande vitesse (TGV), au minimum entre les centres urbains. Ce mémoire présente donc les avantages d'un tel projet au niveau de la mobilité ainsi que les préoccupations de la Ville concernant la vitesse du mode et la connexion avec l'aéroport. Il fait aussi état de l'impact qu'un tel projet devrait avoir au niveau économique pour la région métropolitaine. Il présente les éléments à considérer en matière d'intégration urbaine notamment dans le milieu montréalais et souligne l'enjeu de l'accès au centre-ville. Finalement, il souligne l'importance d'avoir une gouvernance claire où la Ville y sera bien représentée.

Un atout pour la mobilité

Il est dans l'intérêt de Montréal d'avoir un système de transport lourd très performant de type TGV pour le milieu des affaires, le centre-ville et l'ensemble de la région métropolitaine reliant efficacement les grandes villes de l'Est du Canada.

En termes de mobilité, un tel projet apportera son lot d'avantages aux Montréalais et Montréalaises ainsi que pour les déplacements provenant ou se destinant à la région métropolitaine :

- Reliera les grandes villes de l'Est du Canada que sont Toronto, Peterborough, Ottawa, Montréal, Laval, Trois-Rivières et Québec;
- Éliminera les conflits de partage de voies avec des trains de marchandises sur la majorité du tracé grâce à des voies dédiées sur l'ensemble du trajet avec possibilité de partage aux entrées de ville;
- Favorisera la fiabilité du service par une ponctualité qui devrait être accrue;
- Contribuera à la réduction de l'émission de GES par l'industrie du transport;
- Augmentera la fréquence de passages des trains en donnant une flexibilité d'horaire aux usagers;
- Aura le potentiel de favoriser un transfert modal de la voiture vers le train;
- Réduira grandement le temps de déplacement anticipé par rapport à la situation actuelle et à un TGF en permettant une réelle concurrence avec le transport aérien et le transport en automobile, en termes d'efficacité, de confort et de vitesse.

Sur ce dernier point, il est primordial que le bureau d'étude ne se penche pas seulement sur la fréquence des trains, comme prévu avec un TGF, mais aussi sur la vitesse et les temps de déplacement. Ce projet doit être vu comme une vraie alternative à l'automobile, mais aussi au transport aérien. Les gens doivent y être confortables pour pouvoir vaquer à leurs occupations durant le trajet, chose que la conduite de l'automobile ne permet pas, et doivent pouvoir se rendre le plus rapidement que possible à leur destination. La Ville désire que le bureau de projet puisse avoir des solutions qui mettent un accent sur le concept de rapidité équivalent à un mode de type TGV afin de répondre aux besoins des usagers voulant un mode de transport le

plus efficace que possible pour se rendre à leur destination. C'est avec un mode rapide et compétitif face à la voiture et le transport aérien qu'on risque de générer un meilleur transfert modal vers le transport ferroviaire au niveau de ce corridor de desserte.

Recommandation #1

Offrir un mode s'apparentant à un TGV afin de s'assurer d'avoir un système fiable, rapide et efficace qui favorise le transfert modal vers le transport ferroviaire au sein du corridor Québec-Toronto.

Un accès au centre-ville à prioriser

Un des enjeux soulevés à ce stade du projet reste celui de l'accès au centre-ville. Étant donné l'envergure du projet, il est essentiel qu'il desserve le mieux possible la population en permettant un accès facile et direct au centre-ville et au reste de la ville par les réseaux de transport collectif structurant notamment les lignes de métro.

En effet, le centre-ville de Montréal est le cœur économique, culturel et touristique du Québec. En plus d'être le premier pôle d'emploi et d'attraction des entreprises, il est également une vitrine internationale pour la métropole. La présence d'un TGV au centre-ville de Montréal contribuerait hautement à sa relance, son rayonnement ainsi qu'à sa résilience à long terme. Il a été démontré par des expériences à l'international que la présence d'une gare de TGV apporte une modernisation à l'immobilier du secteur, l'attraction de sièges sociaux ainsi que des investissements privés significatifs. Cette infrastructure permettrait de stimuler l'achalandage au centre-ville notamment en augmentant son potentiel d'attraction du tourisme d'affaires et d'agrément tout en favorisant le développement et le renforcement de liens entre les entreprises et les sièges sociaux des différentes villes.

La ville s'attend donc à ce que le projet prévoit un arrêt au cœur du centre-ville. Il faudra que le projet s'appuie sur des analyses de mobilité tout en restant vigilant quant aux futurs enjeux au niveau de l'intégration urbaine, de l'environnement et de l'acceptabilité sociale si de nouvelles infrastructures ferroviaires s'imposent ou quant à l'adaptation d'existantes :

- Installations et infrastructures donnant accès au centre-ville soit par la Gare Centrale actuelle ou une nouvelle gare;
- Ajout potentiel de voies dédiées pour accéder à la portion Ouest (Toronto) et Est (Québec) du trajet en regardant pour de nouvelles infrastructures notamment par tunnel
 - La Ville est d'avis que de nouvelles infrastructures pourraient être mutualisées avec d'autres modes de transport sur rail desservant la Ville et la région métropolitaine.

Recommandation #2

Implanter un arrêt au centre-ville de Montréal pour dynamiser son économie, renforcer son rayonnement international et stimuler le tourisme.

Une connexion avec l'aéroport de Montréal

La Ville souhaite aussi l'étude d'une connexion à proximité de l'aéroport international Montréal-Trudeau notamment à la Gare Dorval qui devrait être réaménagée dans le futur. Ce pôle est appelé à subir une grande transformation avec le réaménagement du terminus d'autobus ainsi que des gares d'exo et de VIA Rail, ainsi que l'arrivée d'une station du REM de l'Ouest à proximité directement sur le site de l'aéroport. Les accès et les positions de ces infrastructures vont être modifiés en passant par un réaménagement du rond-point Dorval. Sans oublier qu'un projet de transport collectif structurant pour desservir le territoire du Grand Sud-Ouest et le relier au centre-ville, actuellement à l'étude par l'ARTM, pourrait venir s'ajouter à ce secteur dans le futur.

Recommandation #3

Évaluer une connexion à proximité de l'aéroport afin de desservir ce pôle de transport important comme desserte de la région métropolitaine.

Un levier au développement économique

Seul pays du G7 n'ayant pas encore de système de TGV, celui-ci serait susceptible d'avoir des effets de levier significatifs pour le développement économique et culturel des grandes villes situées dans ce corridor, notamment Montréal.

Ainsi, un TGV améliorerait l'efficacité des déplacements et renforcerait l'attractivité de Montréal et ses relations économiques, culturelles, commerciales et touristiques avec les autres villes. Plusieurs études démontrent en effet que le TGV pourrait avoir des retombées socio-économiques considérables au sein des villes situées dans ce corridor, notamment en améliorant la productivité du travail par des gains en efficacité des déplacements et en participant à la modernisation des quartiers à proximité des gares.

Recommandation #4

Appuyer l'arrivée d'un TGV sur la base du développement économique, culturel, commercial et touristique.

Une nécessité d'intégration des plus harmonieuses avec le milieu

La perspective de voir se réaliser un lien performant entre les grandes villes de l'Est du Canada permet notamment d'envisager un avantage concurrentiel notable pour Montréal. Bien que le Plan métropolitain de développement et d'aménagement (PMAD) souligne l'importance d'améliorer et de mieux exploiter le réseau ferroviaire de la grande région de Montréal, il est vrai aussi qu'il est reconnu comme source de bruit et de vibration pouvant compromettre la santé, la sécurité et le bien-être des communautés vivant aux abords.

Ainsi, pour que le projet joue un rôle marquant sur le plan économique et de la mise en valeur du territoire, il doit être conçu de façon à minimiser les impacts négatifs potentiels sur les territoires et les populations locales, et ne doit pas, à terme, créer de nouvelles fractures dans la

ville. La question de l'insertion urbaine y compris la fonctionnalité des axes traversés doit être analysée rigoureusement en tenant compte des caractéristiques particulières des quartiers concernés.

Pour assurer la qualité du service proposé par le projet, d'importants investissements sont nécessaires sur les infrastructures ferroviaires (y compris les passages à niveau) et les équipements comme les centres d'entretien et les gares de VIA Rail. Ces investissements contribueront à réduire les goulots d'étranglement, à améliorer la fluidité et la connectivité du réseau ferroviaire.

Considérant que certaines interventions seraient nécessaires pour le réseau ferroviaire en prévision de la venue des trains à grande vitesse, toute modification de ce réseau ferroviaire sur le territoire de la Ville de Montréal, devrait considérer de minimiser les impacts en lien notamment :

- à la mobilité et la sécurité (fermeture des rues et redistribution de la circulation tous modes confondus);
- à l'intégration urbaine, au patrimoine et à la qualité de vie (cadre bâti, démolitions et paysage urbain);
- à l'acceptabilité sociale.

De ce fait, la Ville doit analyser toutes propositions d'ajustement du réseau ferroviaire, notamment en lien avec les passages à niveau situés sur son territoire, afin de s'assurer d'une intégration harmonieuse de ces interventions tout en minimisant les impacts sur la qualité de vie des citoyens. Ainsi, le projet devra s'insérer dans un milieu construit limitant considérablement les possibilités d'intégration et d'aménagement, mais il devra tenir compte de l'historique des milieux traversés, les dynamiques urbaines et la capacité de résilience des communautés.

Recommandation #5

S'assurer que le projet et ses infrastructures tiennent compte des milieux traversés en limitant considérablement les impacts négatifs aux niveaux résidentiel et économique.

L'importance d'avoir une gouvernance efficace

Le projet doit prévoir une gouvernance claire dans laquelle la Ville est prise en considération puisque son implication dans le processus est nécessaire afin que les enjeux et intérêts qu'elle défend soient pris en compte. Un calendrier détaillé du projet où le rôle et la responsabilité de la Ville sont bien définis est nécessaire afin de bien cerner l'implication appropriée aux moments attendus. Ainsi, la Ville pourra prévoir les ressources nécessaires pour accompagner le bureau de projet. À cet effet, une entente sur le financement adéquat de ces ressources est à prévoir.

Il est aussi primordial d'avoir des canaux de communication efficaces entre les différentes parties prenantes afin de permettre de faire avancer ce méga projet. Une structure d'accompagnement et d'implication devra être mise en place pour les différents niveaux, tant politique, administratif que technique.

Il est attendu que les élus soient informés tout au long de l'avancement du projet. Ils devront pouvoir poser leurs questions et se positionner sur les différents enjeux qui concernent la Ville de Montréal. La Ville doit être impliquée dans la prise de décision et de gestion du projet notamment pour la portion montréalaise de celui-ci.

Recommandation #6

Mettre en place rapidement une gouvernance de projet en vue de prendre des décisions coordonnées, permettant également une communication et une collaboration efficaces entre la Ville et le bureau de projet.

Conclusion

Ce projet de mode de transport structurant apportera son lot d'avantages face aux usagers, à la réduction de GES et à la fiabilité des trajets par rapport à la situation actuelle. Toutefois, la ville demande que la notion de vitesse soit prise en considération afin que le système soit équivalent à un TGV dans le corridor Québec-Toronto. Un tel système aura des effets forts importants au niveau économique, culturel, commercial et touristique tout en contribuant à la relance du centre-ville.

Par ailleurs, des arrêts sont attendus à proximité de l'aéroport et au centre-ville afin de desservir la population. La Ville est aussi consciente que de nouvelles infrastructures pourront être nécessaires. Ainsi, elle désire que la planification soit effectuée en prenant en considération des analyses de mobilité et en apportant une attention particulière à l'intégration urbaine ainsi qu'aux impacts environnementaux et sociaux afin de limiter la création de nouvelles fractures urbaines.

Pour finir, il est primordial qu'une gouvernance du projet soit établie le plus tôt possible afin de s'assurer du bon déroulement du projet. La Ville souhaite être un partenaire clé dans l'élaboration de ce projet majeur qui améliorera significativement la mobilité des Montréalais et Montréalaises.

Rappel des recommandations

Recommandation #1

Offrir un mode s'apparentant à un TGV afin de s'assurer d'avoir un système fiable, rapide et efficace qui favorise le transfert modal vers le transport ferroviaire au sein du corridor Québec-Toronto.

Recommandation #2

Implanter un arrêt au centre-ville de Montréal pour dynamiser son économie, renforcer son rayonnement international et stimuler le tourisme.

Recommandation #3

Évaluer une connexion à proximité de l'aéroport afin de desservir ce pôle de transport important pour desserte de la région métropolitaine.

Recommandation #4

Appuyer l'arrivée d'un TGV sur la base du développement économique, culturel, commercial et touristique.

Recommandation #5

S'assurer que le projet et ses infrastructures tiennent compte des milieux traversés en limitant considérablement les impacts négatifs aux niveaux résidentiel et économique.

Recommandation #6

Mettre en place rapidement une gouvernance de projet en vue de prendre des décisions coordonnées, permettant également une communication et une collaboration efficaces entre la Ville et le bureau de projet.